



MEMENTO

Erreurs fréquentes à l'usage de www.familles-a-energie-positive.fr

Lors de l'inscription des « données de référence »

La plupart des erreurs ont lieu à l'étape 3 de l'inscription et à la lecture des factures, pensez-y...

■ **Données de référence basées sur une période trop courte...**

Chaque « consommation de référence » notée à l'étape 3 de l'inscription doit au moins couvrir la période allant du 1^{er} novembre au 30 avril de la saison de chauffe précédente. Si la période inscrite est plus courte, les calculs du logiciel perdent beaucoup en fiabilité.

L'idéal : 6 mois à 1 an de référence comprenant une saison hivernale complète. Plus d'un an de référence : pas de problème mais pas utile. Le logiciel peut intégrer des périodes de référence jusqu'à 3 ans d'antériorité car nous importons les données climatiques depuis au minimum les 3 dernières années. Au-delà nous ne disposons pas des données climatiques, même s'il est possible de se les procurer, cela n'a pas vraiment d'intérêt.

■ **Confusion entre relevés et estimations...**

La consommation inscrite en « consommation de référence » doit se baser sur des données précises. Dans le cas de l'électricité ou du gaz, il faut donc se baser sur les relevés de consommation et non sur les estimations. Cf. rubriques « ? » accessibles en ligne.

■ **Confusion entre m³ et kWh pour le gaz de ville...**

Dès qu'il s'agit de gaz de ville, on demande uniquement des consommations en m³. Attention donc à ne pas entrer une consommation de référence en kWh : vérifiez l'information sur vos factures.

■ **Estimations « à la louche » de la consommation de bois, de fioul ou de propane...**

Pour les consommations de chauffage où l'on ne dispose pas de factures à dates précises, les participants évaluent souvent leur consommation sans s'interroger précisément. Toute inexactitude sur les dates ou le volume de consommation entrainera une inexactitude des résultats pendant le défi.

Si l'estimation n'est pas fiable, il vaut mieux retirer l'énergie concernée du suivi pour ne pas fausser l'ensemble des résultats.

■ **Erreur de dates...**

Malgré le petit calendrier disponible en ligne, on repère de temps en temps des confusions d'un mois ou d'un an sur les dates signalées.

Lors des relevés de consommation

■ **Confusion entre les compteurs...**

Confusion entre le compteur d'eau et de gaz, entre son compteur d'électricité et celui du voisin... méfiez-vous de ce qui semble « évident » ! Pour repérer ce type d'erreur : vérifiez le nombre de chiffres notés sur les relevés de consommation... par exemple un relevé de compteur électrique avec seulement 4 chiffres est sans doute une erreur.


■ **Erreur de lecture du compteur...**

Le positionnement de la virgule n'est pas toujours évident à la lecture des compteurs de gaz... consultez l'aide sur le site web pour noter le bon chiffre.

■ **Estimation « à la louche » de la consommation de bois bûches...**

Pour faire ses relevés de consommation de bois bûches, la méthode proposée est un peu laborieuse... mais elle permet d'être précis ! Celle-ci fonctionne bien pour les participants qui se chauffent principalement au bois de chauffage. Favorisez donc cette méthode, quitte à le faire moins souvent : vous n'êtes pas obligé d'entrer une donnée « bois bûches » à chaque relevé.

■ **Mauvaise compréhension de l'unité à relever**

Les rubriques  signalées tout au long du site web sont là pour expliquer le plus simplement possible les informations à entrer dans le logiciel. Lisez les attentivement lors de vos premiers passages, notamment pour le gaz en bouteilles.